

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE

ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole

du 9 avril 2026

Portant délégation de signature à Mme Valérie LAURENT ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Filie ressources, Mme Valérie VIGUIE, Directrice, Mme Anne DEMERLIAT, Directrice, M. Vincent GENESTE, M. Olivier DUPONT, Directeur, M. Nour-Eddine KALIM, Directeur à Limoges Métropole

N° 28070

Mé le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-4 et L. 5211-10

Mé la délibération n°19 du 8 avril 2026 portant délégation d'attributions de travail communautaire au Président.

CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous sa responsabilité et sa responsabilité qui entraîne délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de services et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président

CONSIDÉRANT que Mme Valérie LAURENT ROUX assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsable du Filie ressources.

CONSIDÉRANT que Mme Valérie VIGUIE assure les fonctions de Directrice des assemblées, des grands équipements et de la contractualisation au sein du Filie ressources.

CONSIDÉRANT que Mme Anne DEMERLIAT assure les fonctions de Directrice des affaires générales et de la commande publique au sein du Filie ressources.

CONSIDÉRANT que M. Vincent GENESTE assure les fonctions de Directeur des ressources humaines au sein du Filie ressources.

CONSIDÉRANT que M. Olivier DUPONT assure les fonctions de Directeur des finances au sein du Filie ressources.

CONSIDÉRANT que M. Nour-Eddine KALIM assure les fonctions de Directeur des systèmes d'information au sein du Filie ressources.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-4 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Valérie LAURENT ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Filie ressources pour la signature des documents suivants


- Rapports d'analyse des offres des marchés publics du Filie ressources.
- Tout document relatif à l'analyse et à la sélection des candidatures des candidats du Filie ressources.
- Tout acte de commande y compris sous le régime MARCHÉ. Toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre comprise entre l'OS1 et l'OT et l'OS2 et l'OT du Filie ressources.
- Ordres de mission (et tous les documents y y rapportant) concernant les agents du Filie ressources, toutes que directement ou indirectement de la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Tout courrier toute allocation, ou acte de mise en œuvre des financements, notamment les demandes de versement, les demandes d'acompte, les demandes de prolongation de validité d'actes de subventionnement au profit de Limoges Métropole.

ARTICLE 2 En l'absence ou en cas d'empêchement de Mme Valérie LAURENT ROUX, délégation est donnée dans les mêmes conditions, à l'exception des actes de mission (et des documents y rapportant) à Mme Valérie VIGUIE concernant les

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Valérie LAURENT ROUX, Directrice générale adjointe des services, Mme Valérie VIGUIE, Mme Anne DEMERLIAT, Directrices, M. Olivier DUPONT, Vincent GENESTE et Nour-Eddine KALIM, Directeurs

1 DOCUMENT - Publié le 9 Avril 2026

 28070.pdf
(.pdf, 160,4 Ko)

 TÉLÉCHARGER

